

Journée St-Omer lundi 20 juin 2022

A propos du thème de cette année : il a été discuté lors de plusieurs de nos groupes de travail, plus particulièrement les 5/4 et 24/5 (voir extraits du document de Bruno DURIEZ). Nous nous orienterions sur les deux pistes surlignées en jaune à la fin du document.

Pistes de réflexion proposées par Bruno DURIEZ (chercheur émérite en sociologie)

Vieux, personnes âgées, séniors, anciens, aînés, retraités, ou encore troisième ou quatrième âge et, plus récemment cinquième âge, les appellations varient selon les contextes, elles changent dans le temps. Des termes sont apparus comme celui de dépendants. Certains sont liés à des statuts administratifs, d'autres à des représentations de l'âge. Elles évoluent dans le temps. Parle-t-on encore de vieillards ? On pourrait faire l'histoire des appellations des organisations de représentation ou de défense des personnes âgées ou des organismes qui s'occupent spécifiquement d'elles.

Le terme de sénior, retenu par le groupe, est probablement une des façons d'euphémiser les effets de l'âge et de contrecarrer le caractère dépréciatif du terme de vieux ou même de personne âgée. Parmi les actifs, il désigne plutôt quelqu'un d'expérimenté. Il n'est pas lié à une catégorie d'âge précise. A l'Institut universitaire de France par exemple, les juniors (moins de quarante ans) sont souvent maîtres de conférences, les séniors, des professeurs.

Les images de la vieillesse sont contrastées : celle de l'incapacité physique ou mentale (à ce titre, certains ont fait la proposition que des personnes âgées ne puissent plus participer aux élections) d'une part, ou celle de l'expérience, de la sagesse, d'autre part. Les représentations de l'âge charrient leurs lots de stéréotypes, négatifs le plus souvent, celui des personnes âgées comme charges pour la collectivité, positifs parfois par exemple l'image d'un Africain âgé, symbole de la sagesse (au passage, on note qu'il s'agit généralement d'un homme).

Il faut sans doute rappeler que le vieillissement, qui se traduit par l'amointrissement des capacités physiques et mentales, est un processus. Ce processus peut certes être accéléré par des accidents, des maladies, des événements marquants... Il peut aussi être ralenti, notamment par l'amélioration générale des conditions de vie et la prise en charge de la santé. On vit plus vieux et en meilleure forme que par le passé. Mais le processus du vieillissement est inexorable ! (Même si les courants transhumanistes, liés au développement de l'intelligence artificielle, défendent le contraire.)

Le vieillissement touche les différents groupes sociaux de façon inégale. L'indicateur de l'espérance de vie permet de mesurer cette inégalité sociale. L'espérance de vie des femmes est plus longue que celle des hommes (mais la différence tend à s'estomper). Les enseignants sont une des catégories sociales dont l'espérance de vie est la plus longue. Il est montré qu'une activité intellectuelle plus importante maintient les capacités, les améliore parfois. Un film ancien, tourné dans le Nord, Xueiv, montrait cette situation. Les débats sur l'âge de la retraite et notamment la revendication ancienne de la CFDT de la prise en compte la pénibilité des emplois font écho à cette inégalité devant le vieillissement.

Les catégories d'âge introduisent des coupures, des seuils, dans le processus continu du vieillissement, à des fins statistiques ou à des fins de définition de statuts (pour bénéficier de certains droits par exemple). Le départ à la retraite professionnelle est une de ces coupures. On sait bien qu'il y a, pour les personnes, un avant et un après le départ en retraite. Le rapport à ces coupures est souvent ambivalent. On aspire à la retraite et on la craint tout à la fois. Et on se rebiffe parfois : les professeurs d'université peinent souvent à accepter de partir à 68 ans !

Ceci dit, ces coupures peuvent être atténuées. Par exemple, à propos de la retraite, les dispositifs de cessation progressive d'activité, ou encore la possibilité pour des retraités de garder une activité professionnelle, comme c'est le cas dans l'Éducation nationale (Mais il y aura toujours un syndicaliste pour dire que l'emploi de retraités est une menace pour l'emploi des actifs.)

Toujours est-il que « La vieillesse comme catégorie d'âge n'existe pas en soi, mais procède d'une construction sociale qui s'insère dans un contexte précis. » La jeunesse tout autant.

Plusieurs questions se posent, entre autres :

La place des « séniors » dans les entreprises ou les administrations. On sait que de nombreux quinquagénaires ou sexagénaires ne trouvent pas d'emploi. Pour justifier cet état de fait, on évoquera la diminution de l'efficacité et donc de productivité venant avec l'âge. Mais on connaît les effets dévastateurs qu'a eus sur les entreprises la politique de l'avancement de l'âge de la retraite pour favoriser l'emploi de jeunes. Il y a alors eu une prise de conscience que les plus anciens détenaient un savoir utile au fonctionnement de l'entreprise.

La « police des âges » indique l'âge à partir duquel une activité est possible ou ne l'est plus (pour les débuts : obligation scolaire, permis de conduire, droit de vote, dépendance, carte de réduction ; ou pour la fin : majorité pénale, scolarité obligatoire, départ à la retraite, dépendance, âge limite pour les fonctions de PDG, d'académicien, d'évêque, etc.)¹. Ces seuils sont liés à des représentations des capacités liées à l'âge (excuse de minorité par exemple, au fondement de la justice des mineurs).

A chaque catégorie d'âge est attendu un type de comportement. La non-conformité avec les attentes liées à l'âge peut être, selon les cas, objet de condamnation, source de moqueries ou, plus simplement, d'humour (Les papys font de la résistance...).

J'ai compris que vous souhaitez aborder deux questions :

La place des séniors dans la vie des entreprises ou des administrations. Ou comment la vision paradoxale du sénior – personne d'expérience ou personne aux capacités affaiblies – se traduit dans les pratiques ou dans les normes.

L'apport des retraités à la vie sociale, y compris d'un point de vue économique. Il s'agit de voir les personnes âgées non plus seulement comme une charge pour la société (objet de la solidarité nationale) mais comme des acteurs de celle-ci (action politique, associative mais aussi comme grands-parents, etc.). Cette activité n'est pas reprise dans la comptabilité nationale car elle ne fait pas l'objet de rémunérations mais elle peut être évaluée – valorisée dit-on maintenant – au même titre que le travail domestique ou le bénévolat. On pourrait aussi évoquer l'aspect symbolique du rôle des personnes âgées.

Une autre piste pourrait être celle du rapport entre catégorie d'âge et génération. On les confond souvent. L'intergénérationnel est devenu un nom commun...

Il me semble qu'il est difficile d'aborder les deux (ou trois) questions lors d'une même rencontre.

Des ressources importantes pour la réflexion sur ces questions sont disponibles dans les travaux de l'équipe de recherche de la CNAV, notamment dans la revue *Gérontologie et société*. Mais ce n'est évidemment pas la seule source.

¹ « Il se dit que l'âge, c'est quand les bougies commencent à coûter plus cher que le gâteau », Pierre Assouline quand un âge limite a été fixé pour l'entrée à l'Académie française (75 ans) (2010).